

bpa

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **7 (2005)**

Heft 4

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Pour l'amour du

Pour les ados, flirter avec le danger sur les routes ou durant le sport est parfois une manière de braver les interdits ou de se conformer à un idéal. Mais alors, pourquoi la fréquence des accidents n'est-elle pas plus élevée chez les 16–21 ans que chez les 22–27 ans? *René Mathys*

Les comportements des adolescents en disent long sur les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour faire face aux exigences qu'on leur pose. Les blessures sont, d'une certaine façon, un «produit dérivé» de ce procédé d'«autoréalisation». La prise de risque est donc un comportement typique de cette phase du développement; elle a une utilité concrète du fait qu'elle est cautionnée par le groupe de référence de l'adolescent. Ce comportement remplit une triple fonction: il constitue un symbole de maturité, permet de se conformer tout en se réalisant et il donne le frisson.

Statistiques à l'appui

La statistique LAA (loi sur l'assurance-accidents) recense le nombre de personnes en Suisse ayant été victimes d'un accident dans le cadre de leurs loisirs. Elle englobe les travailleurs soumis à l'assurance obligatoire mais ne tient pas compte des écoliers, des étudiants, des femmes et des hommes au foyer. Néanmoins, en comparant les deux groupes d'âges qui nous intéressent ici – les 16 à 21 ans et les 22 à 27 ans –, on obtient quelques résultats intéressants.

Le sport en cause

En 2003, 64 000 jeunes âgés de 16 à 21 ans et assurés selon la LAA ont été accidentés pendant leurs loisirs. La moitié d'entre eux environ s'est blessée en faisant du sport, un tiers a été victime d'accidents domestiques et un cinquième d'accidents de la circulation. Chez les 22 à 27 ans, le sport a fait à peu près autant de victimes, la route un peu moins (cf. graphique 1).

Le risque, genre masculin?

La fréquence des accidents dus au sport est quasiment la même dans les deux groupes d'âge; pour les adolescents, elle est même un peu moins élevée. Dans les deux groupes, on recense trois fois plus d'accidentés parmi les hommes que parmi les femmes. Mais pour affirmer que les hommes aiment plus le risque que les femmes, encore faudrait-il connaître le nombre de sportifs dans ces deux groupes d'âges (cf. graphique 2).

Pas de mouton noir

Si l'on compare le pourcentage de blessés selon les sports, on constate par exemple que le snowboard fait plus de victimes parmi les adolescents. Au foot, par contre, la proportion d'accidentés est à peu près la même dans les deux groupes d'âge (cf. graphique 3).

Remettre l'ouvrage sur le métier

Différentes études ont montré que les jeunes courent davantage de risques de se blesser que la moyenne de la population, en particulier sur la route. De son côté, «mobile» a relevé que la fréquence des accidents dus à la pratique d'un sport n'est pas plus élevée chez les 16 à 21 ans que chez les 22 à 27 ans. Ce n'est pas pour autant qu'il faille s'endormir sur ses lauriers et accepter les chiffres comme une fatalité. Même s'il est souvent douloureux de devenir adulte, il faut tout mettre en œuvre pour limiter les accidents de sport. Cet effort de prévention est d'abord l'affaire des sportifs eux-mêmes; mais c'est aussi celle des enseignants et des moniteurs. Car, comme le prône le bpa, qui dit sport en sécurité dit plaisir assuré.

Le Point Le Point Le Point Le Point Le Point Le Point Le Point Le Point Le Point Le Point

Et si l'école donnait l'exemple?

Comment se fait-il, d'après vous, que les adolescents (16–21 ans) ne se blessent pas plus souvent que les jeunes adultes (22–27 ans)? *Joachim Laumann:* J'envisagerais le problème sous un autre angle. Ce qui m'interpelle, c'est qu'en l'espace de 10 ans, il semble n'y avoir ni processus de maturation chez les jeunes, ni réduction des accidents par la société. La proportion d'accidents sportifs – qui frise les 50% – est bien trop élevée. Même si l'école n'est pas l'«atelier de réparation de la société», elle doit tout mettre en œuvre pour freiner cette tendance.

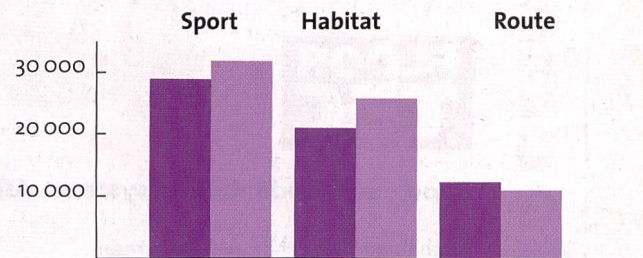
Dans quelle mesure l'éducation à la sécurité véhiculée par les enseignants d'éducation physique influence-t-elle les adolescents? Cette influence est encore trop faible. Notamment parce que les enseignants doivent, s'ils veulent réduire les risques au minimum, priver leurs élèves d'une partie de leur «liberté». Or, pour cela, il faut des règles spécifiques que l'on applique de façon conséquente. Mais de nos jours, les consignes et les règles n'ont pas la cote, et on peut comprendre que de nombreux enseignants préfèrent ne pas trop en faire sur ce plan-là.

Pour ma part, j'ai toujours constaté qu'au bout d'un moment, et à force de contrôles, les règles commencent à être acceptées.

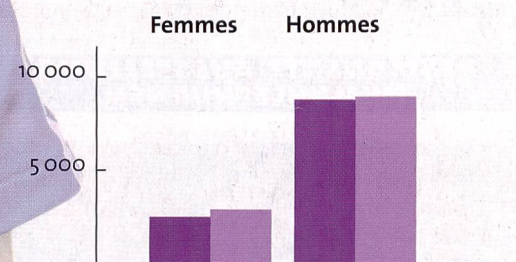
Que fait l'école pour infléchir le comportement à risque des adolescents? Il me semble évident d'assurer aux élèves des conditions de sécurité maximales lors de toute activité scolaire. Cela revient par exemple à exiger d'eux qu'ils portent un casque lorsqu'ils font des tours à vélo ou à VTT, des coudières, des gants et des genouillères pour le roller. Pour les sports de neige, il faudrait au

risque

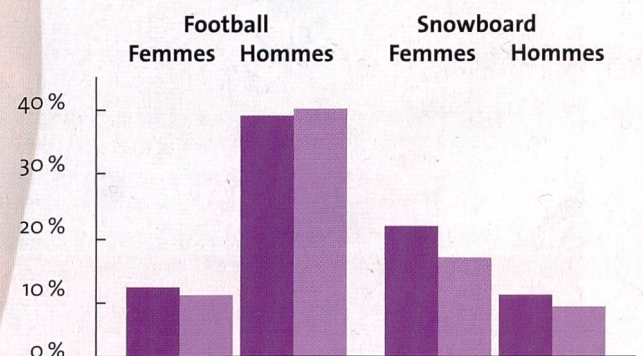
Graphique 1: Nombre de blessés selon le domaine et le groupe d'âge



Graphique 2: Accidentés durant le sport pour 100 000 habitants selon le sexe et le groupe d'âge



Graphique 3: Pourcentage de blessés dans certains sports selon le sexe et le groupe d'âge



■ 16 à 21 ans
■ 22 à 27 ans

Sources: statistique LAA 2003

moins leur demander de porter un casque dans les snowparks et les descentes à grande vitesse. Vu les coûts croissants engendrés par les accidents, je suis convaincu que le port du casque va bientôt devenir obligatoire sur les pistes. L'école pourrait donner l'exemple, non?

Joachim Laumann est président de l'Association suisse d'éducation physique à l'école.

➤ Contact: joachim.laumann@svss.ch